



BRUXELLES FISCALITÉ
BRUSSEL FISCALITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

Données de contact de l'administration :

Courrier postal : Bruxelles Fiscalité B.P. 12014, 1030 Bruxelles

Mail : info.fiscalite@sprb.brussels

Tél : (0032) 02.430.60.60

Fax : (0032) 02.430.61.00

Guichets : Lu-ve 9h-11h45 Gare du Nord, étage 1.5

ABATTEMENT - GROUPE SCOLAIRE

À quoi sert ce formulaire ?

Dans le cadre de la nouvelle taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique, les exploitants sont imposés à partir du 1^{er} février 2017. Pour le calcul de la taxe due, l'occupation des chambres par des mineurs faisant partie d'un groupe scolaire n'est pas prise en compte sous certaines conditions.

Par le biais de ce formulaire, vous pouvez demander le bénéfice de cet abattement pour groupe scolaire.

Comment savoir si vous avez droit à l'abattement ?

Pour bénéficier de l'abattement, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Vous hébergez un **groupe scolaire**.
- Une ou plusieurs chambre(s) sont occupées au minimum par un **mineur** de ce groupe.

Que devez-vous faire ?

- Complétez les informations demandées (voir la deuxième page de ce formulaire).
 - o Les données concernant l'établissement scolaire doivent être remplies par le responsable du groupe scolaire.
 - o Les données concernant l'établissement d'hébergement touristique doivent être remplies par l'exploitant ou le propriétaire de l'établissement.
- Le document doit être signé par l'exploitant ou le propriétaire de l'établissement.
- Joignez ce formulaire à votre déclaration mensuelle via le guichet électronique Irisbox, disponible sur notre site internet www.fiscalite.brussels.

Quelle est la base légale ?

La base légale est l'*article 3 §4 de l'Ordonnance relative à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique* qui stipule que les unités d'hébergements occupées par un ou plusieurs membres mineurs d'un groupe scolaire ne sont pas prises en compte pour le calcul de la taxe.

À compléter par le responsable du groupe scolaire

1. Données de l'établissement scolaire

Nom de l'établissement

Rue

N°

Boîte

CP

Commune

Ville

Pays

Numéro de téléphone

Adresse e-mail

Nom du responsable du groupe scolaire

Période d'occupation : date de début date de fin

(format jj/mm/aaaa)

Nombre d'élèves mineurs

Nombre de chambres occupées par des mineurs

Nombre de nuitées

Signature du responsable.....date.....

À compléter par l'exploitant ou le propriétaire de l'établissement

2. Données de l'établissement d'hébergement touristique

Nom de l'établissement

Rue

N°

Boîte

CP

Commune

Nombre de nuitées bénéficiant de l'abattement

Numéro de téléphone

Adresse e-mail

3. Signature

Je confirme que toutes les données du présent formulaire sont véridiques.

Date

Nom et prénom.....

Fonction.....

Signature.....

« Bruxelles Fiscalité » est la dénomination par laquelle le Service Public Régional de Bruxelles Fiscalité est désigné.